

Registre des délibérations du
Conseil Municipal de NOUAINVILLE
Séance du 3 novembre 2020

L'An deux mil vingt
et le trois du mois de novembre à 18h00,

Date de convocation

28/10/2020

Nombre de conseillers

En exercice : 15
Présents : 12
Votants : 14

Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni
au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence
de Monsieur Jean-Marc BAUDRY,

Présents : M. BAUDRY Jean-Marc, Mme MAUROUARD Pascale, Mme GAIN Maryvonne, Mme LEGRAND
Christine, Mme COTTEBRUNE Nadège, M. BONISSENT Marc, M. NASLIN Didier, M. PASQUALOTTI Michel,
M. DODÉ Gwénaél, M. COUÉ Maxime, Mme BENOIT Maryline, Mme LABOULBÈNE Lydie.

Absents : Mme JOLITON Christine (procuration donnée à Mme Maurouard Pascale), M. LATROUITTE Pascal
(procuration donnée à M. Baudry Jean-Marc), Mme PORTIER Isabelle.

Secrétaire de séance : Mme GAIN Maryvonne.

Le compte rendu de la séance du 30 juin 2020 est approuvé à la majorité des membres présents.

1 - Remboursement des acomptes perçus pour l'annulation des locations de la salle communale en raison de la crise sanitaire due au COVID-19- (délibération N°2020-35).

Le Conseil Municipal, après délibération et à l'unanimité autorise Monsieur le Maire à procéder au remboursement des acomptes versés par les locataires lors de la réservation de la salle polyvalente et dont la location a été annulée en application du décret n°2020-1310 du 29 octobre 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de COVID 19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire.

2 - Collège « Les Provinces » : examen de la participation financière pour l'année 2020/2021- (délibération N° 2020-36).

Le collège « Les Provinces » sollicite une subvention pour l'achat de fournitures scolaires pour l'année scolaire 2020/2021 pour 2 élèves résidant à Nouainville.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'attribuer une subvention pour l'année 2020/2021 pour un montant de 12.00 € par élèves domiciliés à Nouainville et scolarisés au collège « Les Provinces ».

3 - SUBVENTION Football Club de NOUAINVILLE (délibération N°2020-37).

Monsieur le Maire présente une demande de subvention de l'association de Football Club de Nouainville. Le conseil municipal décide à l'unanimité, d'octroyer 250.00 euros.

4 - Remboursement des frais d'achat d'une tête de débroussailleuse à un administré (délibération N° 2020-38).

Monsieur le Maire explique que suite à la journée de nettoyage organisée à la Valaiserie, Monsieur Portier Jean-Luc a cassé la tête de sa débroussailleuse. La facture s'est élevée à 27.80 euros, conformément au justificatif fourni. Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide d'approuver le remboursement de la somme de 27.80 euros à Monsieur PORTIER Jean-Luc, correspondant à l'achat d'une nouvelle tête de débroussailleuse. ; de donner tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour signer toutes les pièces administratives et comptables relatives à cette décision.

QUESTIONS DIVERSES

- Annulation du repas des aînés et de la fête des enfants pour Noël en raison de la crise sanitaire
- Correspondant de presse : Monsieur Jean-Luc FONTY cesse son activité
- Inscription des Nouainvillais pour la coupe de bois sur pieds (s'adresser à la mairie).

La séance est levée à 19h00.